



**LIEGE ZONE 2**  
IILE - SRI

Service Opérationnel

**Département PRÉVENTION**

Contact : SEIVERT Charlotte  
Tél./GSM : 04/340.25.59  
Fax : 04/340.25.55  
Email : c.seivert@iile.be

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

À rappeler dans tout courrier :

Votre lettre du : S/O	Vos références : S/O	Nos références : 21/10/7090/SLO/CSV	Annexe(s) : copie du rapport du 04 août 2023
--------------------------	-------------------------	--	--

**Objet : Rapport de prévention - Actualisation de rapport sur base de documents transmis**  
**Rue du Chêne, 232 à 4100 Seraing**

Madame, Monsieur,

Veillez trouver en annexe, pour information, copie du rapport de prévention incendie adressé à l'autorité concernant le bien repris en objet.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Responsable du Département,

  
Capt. LATOUR Stéphane ing.

**Adresse postale :**

Rue Ransonnet, 5 à 4020 Liège  
[www.iile-sri.be](http://www.iile-sri.be)

**Bureau :**

Rue Basse-Campagne, 1 à 4040 Herstal  
[prevention@iile.be](mailto:prevention@iile.be)

Intercommunale d'Incendie de Liège et Environs  
S.C.R.L

0248.929.120 RPM Liège

Nous attirons votre attention sur le caractère payant de nos prestations. Les tarifs appliqués sont fixés dans le Règlement sur la tarification des prestations payantes de l'IILE-SRI. Ce règlement est à votre disposition sur notre site internet [www.iile-sri.be](http://www.iile-sri.be) dans l'onglet "prestations payantes".



**Département PRÉVENTION**

Contact : SEIVERT Charlotte  
Tél./GSM : 04/340.25.59  
Fax : 04/340.25.55  
Email : c.seivert@iile.be

Monsieur le Bourgmestre  
Administration communale  
de et à  
4100 SERAING

À rappeler dans tout courrier :

Votre lettre du :	Vos références :	Nos références :	Annexe(s) :
S/O	S/O	21/10/7090/SLO/CSV	S/O

**Objet :** Rapport de prévention - Actualisation de rapport sur base de documents transmis

Rue du Chêne, 232 à 4100 Seraing

**Demandeur :**

[REDACTED]

Monsieur le Bourgmestre,

Suite aux documents transmis par Monsieur Giarrusso, à savoir les photos et factures pour l'installation d'extincteurs conformes et du changement du bloc de sécurité défaillant,

Nous vous informons que certains travaux demandés dans notre rapport du 06 juin 2023 (réf. : 21/10/7090/SLO/CSV) avaient été réalisés.

Pour le logement du 2<sup>e</sup> étage, les points détaillés ci-après restent toutefois en suspens :

**1. Moyens de prévention incendie restant à mettre en œuvre**

**1.1. Chauffage**

Tout corps de chauffe présent dans le bâtiment doit être entretenu suivant la réglementation en vigueur.

**1.2. Installation au gaz**

L'installation doit être conforme, selon le cas, à la norme NBN D 51-003 relative aux Installations alimentées en gaz combustible plus léger que l'air, distribué par canalisation de gaz ou à la norme NBN D 51-004 relative aux Installations alimentées en gaz combustible plus léger que l'air, distribué par canalisations : installations particulières.

Cette conformité doit être attestée par le procès-verbal de contrôle d'un organisme accrédité pour ces normes.

### 1.3. Electricité

L'installation électrique doit être conforme à l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique. Cette conformité doit être attestée par le procès-verbal de contrôle d'un organisme agréé par le Service Public Fédéral Économie, P.M.E., Classes Moyennes et Énergie.

## 2. Conclusion

En conclusion, nous considérons que le niveau de sécurité incendie des **communs et des logements du rez-de-chaussée et du 1<sup>er</sup> étage** est satisfaisant.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Bourgmestre, en l'expression de notre parfaite considération.

L'Agent Technicien en  
Prévention Incendie,

Signé électroniquement  
par Charlotte Seivert  
(Signature)  
Date : 04/08/2023  
11:37:38

SEIVERT Charlotte

Le Responsable du  
Département,

Signé électroniquement  
par Stéphane Latour  
(Signature)  
Date : 04/08/2023  
22:23:16

Capt. LATOUR Stéphane ing.

Le Commandant de zone,

Signé électroniquement  
par Luc Scevenels  
(Signature)  
Date : 05-08-2023  
19:42:26

Col. SCEVENELS Luc ir.